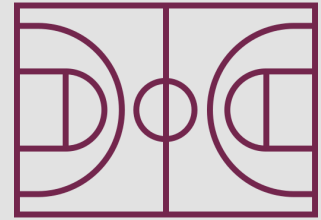


# PRÉPARER LE CLASSEMENT DE SON INSTALLATION



Le club joue dans une installation sportive qui correspond à son niveau de jeu. Les salles et/ou terrains intérieurs ou extérieurs doivent être classés. Sans classement valide, aucune désignation d'officiels ni de rencontre compétitive ne peut être organisée. Ce classement certifie la bonne maintenance des installations et la qualité des équipements nécessaire au bon déroulement des rencontres sportives. Le club se doit d'informer son comité des modifications éventuelles de son lieu de pratique.

## POURQUOI ?



Respecter les obligations réglementaires fédérales et du code du sport.



Disposer d'informations actualisées sur les installations afin de contribuer à leurs rénovations et améliorations.



S'assurer de l'adéquation de ses espaces de pratique avec les activités et les compétitions proposées.



Favoriser les échanges réguliers et sereins entre le propriétaire de l'installation, le club et le comité.

## COMMENT ?

1

**Anticiper :** Contacter le référent équipement de son Comité départemental ou territorial et le propriétaire de l'installation.

- Afin de savoir si l'espace de pratique est adapté au niveau de compétition du club.

2

**Constituer le dossier :** rassembler les documents officiels auprès du propriétaire :

- Le PV de la dernière commission de sécurité ou une attestation autorisant la pratique compétitive (uniquement pour la pratique en salle).
- Le rapport de contrôle principal de solidité et stabilité des buts de basket avec tests sous charges de 320kg.
- Pour les nouvelles installations, les plans de l'aire de jeu et des annexes.

3

**Se préparer à la visite :** préparer l'espace de pratique en configuration de « compétition officielle ».

- Identifier les éventuelles non-conformités et anticiper des mesures correctives ou temporaires.

## VOTRE CHECKLIST

- Pour toute demande, contactez votre référent Equipements ou cf-equipements@ffbb.com.
- S'assurer que la personne accompagnante possède les clés pour accéder à l'ensemble des locaux lors de la visite.
- Anticiper les accessions aux divisions compétitives supérieures.
- Anticiper les points litigieux potentiels.
- Dans un devoir de vigilance, s'assurer à chaque fin ou début de saison de la validité des documents de sécurité auprès du propriétaire de l'installation.

TOUTES LES INFOS  
SUR [FFBB.COM](https://www.ffbb.com)

